50
16 septembre 1952
DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION - Mesures à prendre en vue de remédier à la crise du logement
Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session[1]
déposée par M. CHIOSTERGI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation 31 (1950) demandant que des mesures soient prises dans le domaine de l'habitat en vue de hâter la construction de logements dans les pays Membres,

Consciente de l'acuité de ce problème et des conséquences néfastes qui en découlent,

Considérant que des mesures d'urgence s'imposent en vue de remédier à la pénurie des logements,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Mesures à prendre en vue de remédier à la crise du logement »,

et charge sa commission des Questions sociales d'étudier cette question et de faire rapport à l'Assemblée.

Signé (voir au verso)

1. Question inscrite à l'ordre du jour de la Session et renvoyée par l'Assemblée à la commission des Questions sociales, le 17 septembre 1952, 14e séance.

50 Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session

Signé:

CHIOSTERGI
DE LA VALLÉE POUSSIN
FENS
HEYMAN
MONTINI
MUTTER
NADI
PAUL
PERNOT
SANTERO
SCHUTZ
TRIBOULET